

L'an deux mille vingt et un, le dix mars à vingt heures trente se sont réunis, dans la salle de la Mairie, suite aux mesures sanitaires en vigueur, les membres du conseil municipal de la commune de Folligny sous la présidence de Mme Florence GOUJAT, Maire sur la convocation qui leur a été adressée

Nombre de Conseillers

En exercice : 15  
Procuration :  
Présents : 15

DATE DE  
CONVOCATION  
03/03/2021

DATE D’AFFICHAGE  
12/03/2021

Etaient présents :  
BONJOUR David, TIROT Stéphanie, BELIN Georges, adjoints,  
LAINÉ Michèle, Maire déléguée de Le Mesnil-Drey,  
TÉTREL Sylvie, Maire déléguée de la Beslière,  
MOULIN Jacky , PIETTE Pascale, BENSET Jocelyne, SEBIRE Michael,  
LE CORFEC Stéphanie, DURAND Alexandre , BIDOT Hélène, ANELLI Franck,  
MARIE-AMIOT Antoine, Formant la majorité des membres en exercice  
Absent excusé ayant donné procuration :  
Absent excusé :  
Secrétaire de séance : Jocelyne BENSET

**2021 - 11 - TRAVAUX DE VOIRIE – Aménagement de 2 plateaux surélevés – RD 35**  
**Choix de l’entreprise après passation d’une procédure adaptée et analyse des offres**

La commune a fait appel aux services du Département pour la maîtrise d’œuvre.

3 devis ont été demandés, deux offres ont été reçues :

- EUROVIA Basse-Normandie - Granville : 23 355.60 € TTC
- Yannick HALLAIS – Travaux Publics : 32 962.62 € TTC

Après analyse des offres, les notes attribuées sont les suivantes :

- EUROVIA Basse-Normandie - Granville : 100
- Yannick HALLAIS – Travaux Publics : 68.77

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents :

- Décide de retenir l’offre de l’entreprise EUROVIA pour un montant de 23 355.60 € TTC
- Autorise Mme le Maire à signer les différents documents concernant cette opération

**2021 - 12 - TRAVAUX DE VOIRIE – Débernage et curage des routes communales**

La commune a demandé des devis pour la réalisation de travaux de débernage et de curage sur diverses routes communales.

Tableaux des offres reçues :		Entreprise/Montants - TTC	
Commune	Lieu-dit	Yannick HALLAIS	GAUTIER
LE MESNIL-DREY	Vge Porerie de Bas et Porerie de Haut	2 786.40 €	3 250.80 €
LE MESNIL-DREY	Village Beausseint	1 987.20 €	2 318.40 €
LA BESLIÈRE	Les Battes	1 738.80 €	2 028.60 €
LA BESLIÈRE	Village Bidel	4 255.20 €	4 964.40 €
TOTAL		10 767.60 €	12 562.20 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Approuve la réalisation des travaux de curage et de débernage

- Décide de retenir le devis de l'entreprise Yannick HALLAIS pour un montant de 10 767.60 € TTC
- Autorise Mme le Maire à signer les différents documents concernant ces travaux

### **2021 - 13 - Devis Monument aux Morts : Cimetière de Folligny**

Les propositions de prix suivantes ont été reçues :

Demande de devis pour une plaque pour le soldat de la Guerre d'Algérie : 280 € TTC

Demande de devis pour la réfection des lettres sur le monument : 949.20 € TTC

Entreprise Guérin est la seule à avoir répondu, pour un total de 1 229.20 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise Guérin pour 1 229.20 € TTC

### **2021 - 14 - COMMERCE BAR PRESSE TABAC – montant du loyer**

La finalisation de l'achat sera effective auprès du Notaire après réception de la réponse du Tribunal.

Suite à l'annonce mise sur notre page Facebook, indiquant que la collectivité recherchait un gérant pour le bar tabac presse, Mme le Maire a reçu de nombreuses propositions.

Elle a reçu 10 candidats, 3 sont retenus. Les 3 candidats seront entendus lors d'un deuxième entretien, avec plusieurs élus, le 15 mars 2021.

Il convient de fixer le montant du loyer mensuel pour l'ensemble du local (commerce et logement).

Après avoir délibéré et voté (13 voix pour), le Conseil Municipal fixe le loyer à 600€ par mois pour le local commercial et le logement.

### **2021 - 15 - CELLULE COMMERCIALE**

#### **Lancement d'une procédure d'appel public à la concurrence pour la passation d'un marché public de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une cellule commerciale –**

#### **Procédure adaptée, marché de prestations intellectuelles**

La commune envisage la construction d'une cellule commerciale à usage de bar/tabac/presse ainsi que l'aménagement paysager de la place.

Le projet est situé dans le bourg de Folligny, sur le terrain faisant face à la mairie.

Le montant de l'opération est estimé à 490 000 € HT (dont 55 000 € de Voirie Réseaux Divers)

Afin de mener à bien cette opération, la collectivité envisage de missionner un maître d'œuvre pour réaliser la phase études et consultation ainsi que le suivi du marché concernant les travaux de construction.

Après avoir délibéré et voté (14 voix pour et 1 contre (M. Moulin))

Le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le principe de réalisation de cette opération,
- D'autoriser Mme le maire à lancer la consultation de marché de maîtrise d'œuvre selon la procédure adaptée,
- D'autoriser Mme le maire à signer les différents documents et marchés concernant cette opération

### **2021- 16 - FLEURISSEMENT - achat de jardinières et aménagement paysager**

Mme le Maire présente les devis pour le fleurissement.

#### **1. Jardinières** : plusieurs devis ont été demandés :

- Atech : 11 jardinières 3 028.80 € TTC
- Mavasa : 11 Jardinières : 2 767.80 € TTC

#### **2. Fournitures de plantes pour les jardinières** :

- Les Serres de la Forêt : 671.74 € TTC

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Retient le devis de Atech pour 3 028.80 € TTC

- Les Serres de la Forêt pour 671.74 € TTC

### 3. Travaux d'aménagement paysager

- Des devis ont été demandés à 2 paysagistes pour revoir l'ensemble de l'aménagement paysager sur nos trois communes (Montants TTC)

	LE MESNIL-DREY	LA BESLIERE	FOLLIGNY	TOTAL
ALAIN CORTI	6 112.00 €	600.00 €	8 800.00 €	16 696.50 €
DAVID MARCHIS	4 808.00 €	950.00 €	9 981.50 €	14 558.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient :

- le devis de l'entreprise Corti pour la Beslière et Le Mesnil Drey
- le devis l'entreprise Marchis pour la commune de Folligny

### 2021- 17 - SUBVENTIONS 2021

Le Conseil Municipal fixe la liste suivante pour les subventions 2021, sous condition qu'une demande soit adressée à la Mairie avec les comptes de chaque association.

Association sportive de Folligny (contre M. Durand)	600.00 €
Club de l'amitié (baisse de 100 €)	200.00 €
Association des Loisirs de Folligny (3 contre)	200.00 €
Fédération combattants républicains de Folligny	200.00 €
Entente Sportive Haylande - ESH	1 500.00 €
Les fêtards en furie	200.00 €
ADMR	50.00 €
Secours Catholique	100.00 €
Association Manche Leucémie	100.00 €
Association cantonale des donneurs de sang	100.00 €
Fondation du patrimoine	100.00 €
Ligue contre le cancer	100.00 €
Secours populaire français	100.00 €
Association confédération syndicale	50.00 €
APGHG COLIN Serge	200.00 €
Association de chasse Folligny	200.00 €
Fonds d'aide aux Jeunes FAJ	200.00 €
Fonds Solidarité Logement	200.00 €
Culture en pays Hayland	350.00 €
France ALZHEIMER Manche	100.00 €
Eric Delaunay	200.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers - La Haye Pesnel	200.00 €
Banque Alimentaire	50.00 €
Prévention Routière (sous condition d'intervention)	100.00 €
APAEIA - Association des parents et amis d'enfants et adultes inadaptés	100.00 €

## **2021 -18 - LE MESNIL-DREY - NUMERUS**

### **Devis concernant l'achat des panneaux et numéros de rues**

La commune a délibéré sur la mise en place de noms de rues et de numéros aux habitations situées sur la commune associée de Le Mesnil-Drey.

Afin de concrétiser cette action, des devis ont été demandé pour l'achat des matériels nécessaires (panneaux, poteaux, numéros. . .). Chaque habitant recevra un courrier indiquant sa nouvelle adresse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le devis de l'entreprise MAVASA pour un montant de 2 425.73 € HT
- Autorise Mme le maire à signer les différents documents concernant cette opération

## **ALSH**

Les vacances se sont déroulées sans problème. Mylène COURRET, sculptrice, est intervenue et demande à faire une exposition des « œuvres » réalisées avec les enfants.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour mettre à disposition la salle du Carrefour Bailly ;

Pour les vacances de printemps, Quentin Even, magicien, interviendra sur des ateliers (3x2heures) pour les plus grands et un spectacle pour tous en fin de semaine : 850 € TTC

## **2021-19- Budget assainissement : admission en non-valeur**

Mme Le Maire présente une liste transmise par les services du trésor public concernant les non valeurs du budget assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, admet en non-valeur des créances pour un montant de 739.05 €. (tableau joint)

## **2021- 20 – Association ARBRES - Adhésion**

Le Conseil Municipal autorise la collectivité à adhérer à l'association des Arbres Remarquables : A.R.B.R.E.S pour un montant de 45 €

## **LOTISSEMENT DE LA PRIEUREE**

- MANCHE HABITAT vient d'informer la collectivité que le projet initial de logement sociaux prévus au sein du lotissement de La Prieurée ne sera pas réalisé sur Folligny cette année.

Deux solutions sont envisagées :

1. Effectuer des demandes auprès d'autres bailleurs sociaux pour savoir s'ils sont intéressés.
2. Remettre en vente ce terrain (1396 m<sup>2</sup>), en le divisant en 3 parcelles.

- Deux parcelles sont remises en vente (Lots 11 et 13) - Monsieur Fuentes J-Michel se porte acquéreur d'une des deux.

## **JOURNEE CITOYENNE**

La journée citoyenne est prévue le samedi 27 avril.

Une réunion de préparation aura lieu le mercredi 07 avril pour lister les chantiers à réaliser.

## **Marché**

Place de l'église, le Mardi à partir du 20 ou 27 Avril.

Les vendeurs suivants sont intéressés :

- La Ferme de Grémi – Porc
- Champ Repus – Primeur bio
- Les Volailles Fermières de Sandrine
- Durand Sylvain, Pizza
- La Marée Granvillaise
- Savons

## QUESTIONS DIVERSES

- **LA BESLIERE**

**Visite le 16 mars à 10h30 pour la visite de l'église de la Beslière par un architecte du CAUE**

Travaux Logement la Beslière : réunion le 17 mars à 18h à la Beslière

Expertise contradictoire de l'assurance pour le terrain de M. Touzé.

- **LE MESNIL DREY**

Travaux Cimetière :

Devis Yannick HALLAIS : 22 352.83 € pour du bitume : à revoir si encore autorisé

Le cimetière des Chambres : herbe à revoir

- Le lave-vaisselle de la cantine a été remplacé.
- Exposition Photos : Mme PIETTE dit que cela sera prêt pour la journée des jardins.
- Demande de reproduire une scène photographique datant de 1944 au carrefour « Le Repas » : accordée.
- Planétarium de la Sélune : Construction de pavillons autonomes pour une offre Culture, loisir et tourisme d'affaire, cherche un terrain 3000 m<sup>2</sup>
- Date pour la réunion du journal communal de juin : 24 mars 18h30

Fin de la réunion 23h00